

Zeitschrift: Le messager suisse : revue des communautés suisses de langue française

Herausgeber: Le messager suisse

Band: 26 (1980)

Heft: 1

Rubrik: Paris

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 21.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Paris

Activités des Sociétés suisses de Paris

Le mois de décembre est par excellence celui des arbres ou des soirées de Noël de chaque société.

C'est l'**Union Chorale Suisse** qui le 1^{er} décembre fêta joyeusement Noël en chantant et en jodlant. Une bonne raclette termina cette soirée.

Le dimanche 2, les **Tessinois** se réunissaient pour la traditionnelle castagnata à laquelle plus de deux cents personnes participèrent.

Châtaignes rôties et fromage des montagnes, le tout arrosé de Valpolicella, ce qui engendra une franche gaîté.

Le 9 décembre, la **S.H.B.** réunit tous nos anciens à qui la solitude est particulièrement pesante en ce mois de décembre : films, chants de Noël, musique d'antan, goûter copieux et gâteries diverses firent la joie de tous.

Le 19 décembre grand branlebas au **Cercle Suisse Romand** : déjeuner plantureux, franche gaîté mais surtout joie des enfants : un père Noël spécialement venu de Suisse leur apportant moult cadeaux.

A son tour, la **Société Suisse de Gymnastique** devait réunir petits et grands pour l'Arbre de Noël, joyeusement fêté autour d'un

excellent buffet. Les enfants ne furent pas oubliés et eurent la joie d'être gâtés et de s'en donner à cœur joie.

L'Hôpital Suisse, la Maison de retraite n'oublient pas non plus cette belle fête qui fait chaud au cœur de chacun de ceux qui n'ont pas le privilège de la fêter au sein de leurs familles. Même à l'**Ambassade de Suisse** a lieu cette traditionnelle fête qui réunit tous les chefs de poste et fonctionnaires en présence de l'ambassadeur et de Mme F. de Ziegler.

Porte de la Suisse

CINEMA EN MARGE 80

8-20 février 1980 — Paris
Invitation aux réalisateurs

Type de manifestation :

Rencontre cinématographique en libre participation

Formats :

16 mm, Super-8, films-action, vidéo

Années de réalisation :

1979-80

Pays invités :

Suisse, France, Italie...

Dates :

8-20 février 1980

Lieu :

Porte de la Suisse, 11 bis, rue Scribe, Paris 9^e

Cadre :

Espaces 80 — organisés par Pro Helvetia

Inscription :

Fiches à obtenir auprès de :

C.N.C. — Service d'action culturelle
12, r. de Lubeck, 75784 Paris Cedex 16
tél. : 505.14.40 (poste 633)

Dernier délai d'inscription :

10 janvier 1980 ou, en cas de sur-affluence : dès que les limites de temps de projection disponible seront atteintes.

Les Journées Cinéma en marge des Espaces 80 reprennent l'élément de base des précédentes éditions : la non-sélection, et la plupart des éléments instaurés en 1979, dont la formule des Conseillers à la diffusion : choix individuel, chaque film recommandé étant retenu.

Le fait que la **vidéo** soit intégrée dans les formats possibles, tout comme les **films-actions** qui ont spontanément pris leur place dès 1979, nous paraît une ouverture importante de l'expérience Cinéma en marge. Ouverture aussi avec l'élargissement de l'invitation à d'autres pays que la Suisse et la France : à ce jour, la participation de l'Italie est d'ores et déjà établie. L'accueil de ce pays sera marqué par une journée d'information qui lui sera consacrée : présentation d'une sélection de films significatifs des dix dernières années, cela à côté de la participation normale des réalisateurs italiens aux Journées Cinéma en marge. Selon les possibilités, il en sera de même pour la vidéo.

Par ailleurs, Cinéma en marge 80 commencera par une journée de réflexion et communications, à laquelle sont conviés tous les participants. Structurée selon les interventions annoncées à l'avance par les participants, elle permettra également d'ouvrir le débat sur cette nouvelle manifestation Cinéma en marge et sur ses prolongements.

A ce propos, signalons, pour information, que la Sélection Cinéma en marge 79 — prolongement de la manifestation de février dernier — accomplit actuellement une double tournée en France et en Suisse : Paris (Les Forum Ciném.s), Lyon, Nîmes, Angers, Metz, Tours, Annecy, Orléans, Sceaux, Le Havre, La Rochelle et

A tous les amis...

A tous les compatriotes...

BAGGI votre Glacier

ADRESSE SES VŒUX TRÈS SINCÈRES

Genève, Lausanne, Monthey, Fribourg, Biel, Porrentruy/Delémont, Zurich, Arbedo/Castione, la Chaux-de-Fonds, Schaffhouse... Cela par les soins de l'A.F.C.A.E. et l'A.T.A.C., avec le soutien du C.N.C. pour les villes françaises et de PRO HELVETIA pour les villes suisses.



La coupe Rolex de polo à Paris

La Coupe Rolex de Polo a été disputée une fois encore cette année au Polo de Paris. La phase finale de la compétition mettait aux prises les équipes de Costaères et de Berengerville.

Les Berengerville l'emportent finalement au terme d'un très beau match.

C'est Madame François Emery, épouse de M. François Emery, président directeur général de Rolex S.A.F., qui, accompagnée de Jean-Claude Killy, remet la Coupe Rolex aux Berengerville sous les applaudissements d'un public parmi lequel on remarque de nombreuses personnalités suisses et françaises. Ils assistèrent également à la brillante réception qui suivit.

EGLISE REFORMEE de L'ANNONCIATION cherche couple logé rémunéré pour accueil et gardiennage du temple.

Faire offres avec curriculum vitae 27, rue de l'Annonciation 75016 Paris.

U.N.E.S.C.O

Discours de M. Tschudi aux « Assises de la Paix »

M. Tschudi, ancien président de la Confédération helvétique, s'est élevé contre la torture, à l'U.N.E.S.C.O., au cours des « Assises de la paix », colloque réunissant des personnalités internationales qui ont étudié pendant une semaine les problèmes relatifs à la paix.

« Je voudrais dire un mot sur un sujet qui me tient particulièrement à cœur, a déclaré M. Tschudi, c'est la constatation décevante que malgré la déclaration, les pactes et les conventions des Droits de l'Homme, la torture est devenue le cancer de notre siècle ».

« Il y a probablement davantage de pays où ces brutalités sont commises que de pays qui ne les connaissent plus à poursuivi M. Tschudi, ajoutant : la torture est un fruit de la haine et du mépris de l'homme et elle soulève de nouvelles haines et violences. Pour ces raisons il faut clairement proclamer : qui veut la paix doit tout faire pour abolir la torture ». (A.T.S.)

Parlementaires suisses en France

Donnant suite à une invitation provenant de l'Assemblée nationale française, une délégation de l'Assemblée fédérale a séjourné en France.

La délégation a passé quelques jours à Paris, où elle a visité l'Assemblée nationale et le Sénat. Elle termina son voyage par une brève excursion en Bretagne.

La composition de la délégation était la suivante : M. Luder, président du Conseil des Etats, chef de la délégation. MM. Bratschi, Butty, Duboule et Mueller-Balsthal, conseillers nationaux. MM. Dobler et Morier-Genoud, conseillers aux Etats. (A.T.S.)

Cherche jeune fille ou femme de confiance pour garder 2 enfants (2 et 5 ans) à domicile, 5 jours par semaine de 8 heures à 18 h 30, pendant 6 mois environ, à partir de la mi-janvier.

Madame GUIMARD

10, Grande Rue

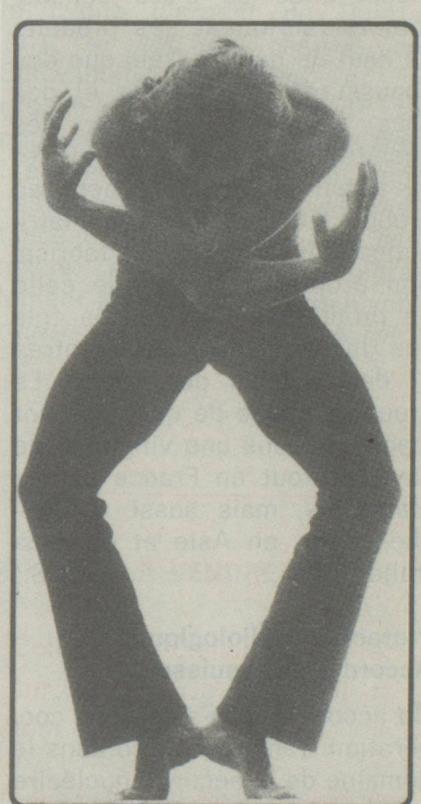
92310 SEVRES Tél. : 626.04.87

22 janvier au 2 février 1980, 18 h 30 :

Centre d'animation du Forum des Halles Petit Forum, Niveau 3, 15, rue de l'Equerre d'Argent, 75001 Paris (RER, station Châtelet-les Halles, sortie Forum), tél. : 297.53.47.

AMIEL un jour la terre Théâtre corporel.

Prix des places : 20 F.



AMIEL

Le groupe Charles Jourdan change de mains

Le groupe Charles Jourdan a été repris par des actionnaires suisses en avril de cette année. Entre-temps il a été constitué la société anonyme Charles Jourdan Holding dont le siège est à Paris. Elle contrôle toutes les participations du groupe Jourdan qui étaient détenues dans le passé par Genesco apparel inc. (Washville, Tennessee/U.S.A.)

Les nouveaux actionnaires sont les propriétaires de Kœw s.a. à Zurich et la société anonyme Birsina Holding à Paris qui fait partie du groupe P.C.W. La gestion du groupe Jourdan a été confiée à la société Charles Jourdan international dont le siège est à Zurich.

Le groupe Jourdan prévoit pour l'année courante un chiffre d'affaires de 140 millions de dollars. Il dispose de 5 unités industrielles où 3 000 collaborateurs fabriquent des produits de haut de gamme, tels que des chaussures pour dames et des sacs à mains assortis. Les sociétés de vente en gros et au détail qui appartiennent au groupe s'occupent de la distribution des produits de fabrication propre ainsi que de celle de produits sous licences tels que les parfums, les montres et des articles de voyage. Le groupe dispose de quelque cent magasins dans une vingtaine de pays, surtout en France et aux Etats-Unis, mais aussi au Proche-Orient, en Asie et en Australie. (A.T.S.)

Protection radiologique Accord franco-suisse

Un accord franco-suisse de coopération transfrontalière dans le domaine de la sécurité nucléaire a été signé à Paris par l'ambassadeur de Suisse en France, M. François de Ziegler au nom

du Conseil fédéral, et par le secrétaire général du ministère français des affaires étrangères, M. Bruno de Leusse, au nom du Gouvernement de la république française.

Ce texte, précise un communiqué du Département fédéral des affaires étrangères, prévoit la mise sur pied d'un système de communications réciproques, destiné à échanger des informations immédiates lors de situations d'urgence qui pourraient avoir des conséquences radiologiques pour le pays voisin. L'accord permet sous certaines conditions, la désignation d'un correspondant de l'un des deux états auprès des services compétents de l'autre état. (A.T.S.)

IMPORTANT

Indiquez à temps votre changement d'adresse à votre représentation diplomatique ou consulaire.

IMMATRICULATION

Indiquez tous changements d'Etat-civil à votre représentation diplomatique ou consulaire.

IMMATRICULATION

Jeunes gens adressez-vous à votre représentation diplomatique ou consulaire dans l'année où vous atteignez votre 19ème année.

POUR VOTER

Inscrivez-vous auprès de votre consulat.

Devenez membre associé de la S.P.S.A.S.

Pour ce faire, il suffit d'envoyer un chèque de F. 40.— par c.b. ou v.p. c.c.p. 22 139 65 à la Section des peintres et sculpteurs suisses de Paris, 152, bd Montparnasse, 75014 Paris.

Ce faisant, vous recevrez gratuitement, chaque année, une gravure originale. Ne manquez pas cette occasion pour vous constituer une petite collection de nos artistes suisses.



Créateurs suisses à l'honneur à Paris

Plusieurs créateurs suisses étaient à l'honneur à Paris, lors de la remise des diplômes de l'association française « Loisirs-jeunesse » qui choisit chaque année les meilleurs livres, disques ou jouets destinés aux enfants.

Parmi les livres, le jury a notamment retenu « l'Eau », un petit album destiné aux enfants de plus de trois ans réalisé par Adrienne Soutter-Perrot pour le texte et Etienne Delessert pour les dessins. Un autre livre d'origine suisse, « Jeux du monde », coédité par l'Unicef et les Editions Lied, de Genève, a reçu ce diplôme français que le responsable de l'association décrit comme « un label de qualité distractive, éducative et culturelle ». Enfin, le chanteur vaudois Henri Dès a été remarqué pour la deuxième année consécutive — son premier disque « Cache-cache » où il chante pour les enfants, avait reçu le diplôme du meilleur disque « Loisirs-jeunes » l'an dernier. Le second disque de la même série a également reçu cette année ce diplôme très convoité. (A.T.S.)